

IME (dont IMPRO)

Institut Médico-Educatif

Les Instituts Médico-Educatifs (IME) sont des établissements médico-sociaux. Ils sont agréés pour dispenser une éducation et un enseignement spécialisés pour des enfants et adolescents atteints de déficience intellectuelle. Les tranches d'âges varient entre 3 et 18 ans. Les Instituts Médico-Educatifs sont spécialisés selon le degré et le type de handicap du public accueilli. Ils mettent en place une prise en charge globale institutionnelle et des prises en charge spécifiques.

Comment fonctionne un IME et un IEM ?

Les Instituts Médico-Educatifs (IME) regroupent les anciens Instituts Médico-Pédagogiques (IMP) qui assurent l'éducation, les soins et l'enseignement aux enfants handicapés âgés de 6 à 14 ans et Instituts médico-professionnels (IMPro) qui assurent un enseignement général et pré-professionnel voire professionnel à des adolescents déficients intellectuels de 14 à 20 ans. Une éducation spéciale est dispensée en tenant compte des degrés de gravité de déficience et leur aspects psychologiques et psychopathologiques et le cas échéant, des soins infirmiers avec des techniques de rééducation : orthophonie, psychomotricité, kinésithérapie, ergothérapie leurs sont prodigués. L'éducation générale et pratique adaptée aux possibilités intellectuelles de chacun, une formation gestuelle pour développer

IEM

Institut d'Education Motrice

L'Institut d'Education Motrice a pour objectif d'accueillir des enfants atteints d'une déficience motrice afin de leur assurer, dans un environnement adéquat et en ouverture sur les structures sociales ordinaires, une éducation globale, spécialisée, adaptée à leurs difficultés. Le jeune en situation de handicap se trouve acteur de son projet, au cœur du dispositif avec la mise en œuvre d'un diagnostic partagé et d'une évaluation continue.

Comment fonctionne un IEM ?

L'Institut d'Education Motrice met en place des dispositifs de scolarisation et d'accessibilité à la vie en milieu ordinaire en développant des réponses de qualité en matière de préparation d'inclusion sociale et/ou d'accompagnement de projet professionnel.

Formes d'accueil : IME et IEM

Plusieurs modalités d'accueil sont possibles : La plupart des centres disposent d'un internat, mais l'accueil en demi-pension est le plus fréquent.

La démarche : IME et IEM

L'orientation vers ces établissements médico-sociaux est proposée par la CDAPH de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Financement : IME et IEM

Les IME/IEM sont financés par l'assurance maladie pour les frais de soins, d'hébergement et de transport (tutelle de l'ARS)

Dans le Calvados :

- > IEM—Hérouville
- > IEM—Bayeux
- > IME « L'Espoir » - Bayeux
- > ME « Corentin Donnard » - Caen
- > IME « Jardin d'Enfant » - Caen
- > IME—IMPRO—Démouville
- > IME « La Cour Bonnet » - Falaise
- > IME « Bodereau » - Fleury sur Orne
- > IME—Graye sur Mer
- > IME—Lisieux
- > IME « Lucienne Vasnier » - Pont l'Évêque
- > IME—Remy sur Orne
- > IME « La Clairière » - Saint Sever
- > IME « le Prieuré » - St Vigor le Grand
- > IME—Vire

Dans la Manche :

- > IME « Le Mont Joli » - Avranches
- > IME— « La Rose des vents » - Coutances
- > IME— « Jean ITARD » - La Glacerie
- > IME— « La Mondrée » - La Glacerie
- > IME— « Henri Wallon » - Granville
- > IME— « Les Bons Vents » - Mortain
- > IME— « La Fresnelière » - Saint-Lô
- > IME— « Maurice Marie » - Saint-Lô
- > IME—Troisgots

Dans l'Orne :

- > IEM— « La Forêt » - St André de Messei
- > IME— « La Ribambelle »—Alençon
- > IME— « L'Étape »—Alençon
- > IME— « L'Espoir »—Argentan
- > IME— « Ségur »—Aube
- > IME— « Les peupliers »—Flers
- > IME— « Marie Crué »—Flers
- > IME— « Godegrand »—La Chapelle Prés Sées
- > IME— « Les Côteaux »—Mortagne aux perches
- > IME du Perche—Mortagne au perche
- > IME— « La Garenne »—St Germain du Corbeis
- > IME— « Pigeon »—St Hilaire le Chatel

